

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

DDT de l'Aisne
service urbanisme et territoires

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

à l'attention de Mme Céline NOCUN

(celine.nocun@aisne.gouv.fr)

Le 28 mai 2024

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes d'Annoy et de Cugny (02)

N° d'enregistrement Garance : 2024-7943

Vous avez saisi le 12 avril 2024 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 28 mai 2024, je vous informe que l'autorité environnementale ne produira pas d'avis avec observations.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

La présente information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-
France,



Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département de l'Aisne
DREAL Hauts-de-France